
Retour sur...

« *valoriser le chemin parcouru* »

Episode 1

Faire, faire vivre et laisser-faire !



18 AOUT 2023

Charlie DIVRY,  à cinq pattes du projet de tiers-lieu
La Fabrique / Diniapolis (2019 à aujourd'hui)

#documenter

#transmettre

#partager

Droits photos : Charlie DIVRY ou avec accords, les propos tenus ici n'engagent que moi.

Quelques mots pour comprendre :

La transformation est une étape, un moment particulier, le passage d'un état à un autre, l'« action de changer quelque chose en profondeur »¹. Cette transformation n'intervient jamais seule, il faut de toute évidence un élément déclencheur qui permet de révéler cette transformation, à l'image du bain de bromure d'argent utilisé en photographie argentique pour transformer l'image latente en image visible. Cette action nécessite du temps avant de voir apparaître la version définitive de l'image.

La mission qui m'a été confiée et que j'ai acceptée de développer depuis fin 2019, à savoir créer « un tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat », a déclenché en moi une technique particulière, un moyen de libération psychologique qui consiste à se détacher du désir de maîtrise² : le lâcher-prise. Ce dernier a agi comme un véritable fil conducteur durant ces 4 dernières années et a surtout été **LE révélateur de la transformation du projet et de l'évolution de mon rôle de facilitateur / pilote de tiers-lieu.**

Parce que j'ai fait un pas de côté, pris du recul, laisser le temps agir, obtenu beaucoup d'aide, je propose dans « **retour sur... valoriser le chemin parcouru** », **modestement et sans prétention aucune**, de revenir sur cette période et de partager avec vous ce qui s'est passé en toute transparence pour **documenter** mais aussi et surtout **transmettre**. Il s'agit d'un écrit très personnel mais je pense transposable à d'autres situations. A ce stade, l'écriture est très descriptive et concrète.

Dans **l'épisode 1**, je vais revenir sur ce que j'ai appelé « **faire, faire vivre et laisser-faire** ». Une évidence en tiers-lieu ? pas si évident que ça pour toutes les parties prenantes du projet et le contexte de celui-ci, le pilote de tiers-lieu (que je revendique aujourd'hui mais pas il a quelques mois en arrière...), doit alors garder le cap et agir pour ne pas oublier l'objet social du projet et continuer à embarquer l'écosystème...

Cette réflexion est le fruit du travail réalisé durant l'année 2022 lors de ma formation Piloter un tiers-lieu. Parce qu'il s'agit pour moi toujours d'un travail « collectif », je remercie ainsi l'ensemble des personnes qui m'ont entouré durant cette formation et cette période. En effet, si j'ai pu agir ainsi, c'est parce qu'une confiance immense m'a été allouée pour mener à bien cette mission.

Preneur de vos retours, car il s'agit d'une grande première pour moi et l'écrit n'est pas mon point fort 😊

Bonne lecture (utile, à minima, je l'espère) !

¹ Définition sens 1, site internet l'internaute.fr

² Définition, site internet Larousse.fr

Du plan d'actions aux actions « sans plan »

Expérimenter, tester, faire (vivre), remplir...

Après le choc, le lâcher-prise !

A la suite des rencontres avec les différents partenaires et les futurs acteurs du lieu en janvier 2020, nous avons envisagé un plan d'action, ainsi qu'un process de mise en œuvre et une gouvernance pour le projet (cf. figure 25 ci-dessous).

Sur cette base, nous devions lancer officiellement le projet de tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat en mars 2020 ainsi que l'expérimentation en lien avec l'espace coworking. La crise sanitaire en a voulu autrement. Nous avons donc abandonné toutes les actions envisagées sur les 6 premiers mois de l'année 2020.

Je suis à ce moment-là passé en mode chef de projet « agile ». Durant cette période le « lâcher-prise » sur mon rôle et la mise en œuvre de mes missions a permis une deuxième transformation : l'expérimentation et le test.

En effet, j'ai dû, en lien avec les services de la collectivité, propriétaire du bâtiment, réfléchir et être force de proposition concernant l'accueil dans le bâtiment tout en respectant les règles sanitaires divulguées au fur et à mesure.

Nous avons consulté l'ensemble des usagers du bâtiment afin de proposer des temps d'utilisations des espaces, et ainsi éviter au maximum le croisement des différents publics 🤖 ne pas se croiser en tiers-lieu ? étrange non ?

Plan d'actions La Fabrique à Entreprendre - Provence Alpes Agglo 2019-2020					
Axe - Objectifs	Mission	Actions proposées	Opérateur(s)	Objectifs qualitatifs et quantitatifs	Evaluation et poursuite
1-Accompagner l'émergence et développer la culture entrepreneuriale					
SENSIBILISER-CLARIFIER-AMORCER-TESTER	Phase 1 – Sensibiliser	1/Atelier Pôle emploi sur la création d'entreprise 2/Réunion information collective 3/Participations à des manifestations locales telles que les fêtes des quartiers, forums pour l'emploi 4/ Une journée des entrepreneurs organisée en collaboration avec la communauté d'Agglomération PAA	IAHP, CCIT04, CMAR, Pôle emploi, CitésLab	Susciter l'envie de créer son entreprise, donner une information générale sur la création d'entreprise et ses opportunités. Rompre avec les idées reçues, démystifier la création d'entreprise. Rendre accessible aux plus grand nombre la création d'entreprise. Détecter des profils ou projets d'entreprise.	
	Phase 2 – Trouver une idée	5/Atelier collectifs sur la créativité avec l'utilisation du Photo langage 6/ Test personnalité posture chef d'entreprise	IAHP, CitésLab, prestataire extérieur, Pôle emploi (actifcréa)	Susciter une idée en adéquation avec le porteur de projet son parcours et sa personnalité	
	Phase 3 – Amorcer	7/Atelier d'Accompagnement de l'idée au projet (Business Model Canvas) 7/Coaching	CitésLab, prestataire extérieur, BGE, CMAR	Une approche globale de l'idée pour effectuer une validation de l'idée et une première structuration (étude de marché, Business Model Canvas) si le projet est validé : orientation vers les structures d'accompagnement. Si le projet n'est pas validé orientation vers les structures d'accompagnement social, emploi ou formation.	
	Phase 4 – Tester	9/ Permanences régulières de couveuse d'activité et de coopérative d'activité	Couveuse Diapason/Cosens, Coopérative MosAique, MosAgri, Scop Petra Patrimonia, InterMade	Tester un projet et valider la faisabilité sur le terrain. Acquérir de l'expérience en tant que chef d'entreprise.	
2-Accompagner la création et la reprise					
CRÉER / REPRENDE-FINANCER	Phase 5 – Créer / reprendre	10/Permanences des opérateurs de la création d'entreprise pour accompagner le porteur de projet dans l'élaboration de son business plan 11/ Stage de préparation à l'installation 12/ 5 jours pour entreprendre	BGE, CCIT, CMAR, Chambre Agriculture, IAHP	Finalisation du projet à l'aide d'un business plan élaborer qui permet de valider : la faisabilité financière, réalisation du prévisionnel, choisir le statut juridique adapté au projet,	
	Phase 6 – Financer	13/Permanences des opérateurs de financement de la création d'entreprise pour accompagner le porteur de projet dans la recherche de financement - prêt d'honneur -prêt solidaire - Garantie	IAHP, Adie, France Active, Créasol, Réseau Entreprendre, Région SUD	Réalisation du plan de financement. Inter médiation bancaire. Ingénierie financière : Recherche de solutions adaptées pour l'ensemble des postes.	

Figure 1 Plan d'action envisagé à la suite de la 1ere réunion de lancement et les RDV individuels avec les partenaires

Cette période difficilement descriptible, a offert la possibilité de découvrir de nouveaux outils et ainsi d'échanger avec d'autres tiers-lieux sur le forum des tiers-lieux et le wiki movilab.org notamment.

J'ai dû également défendre durant cette période l'ouverture du lieu afin de garder le lien avec les usagers et les bénéficiaires. Un moment de lâcher-prise important pour ne pas perdre de vue le projet et l'objectif final, la création d'un tiers-lieu (ouvert) dédié aux entrepreneurs impactés eux aussi par la crise sanitaire.



Figure 2 Exemple d'affichage au sein de Diniapolis

Par ailleurs, à ce moment-là, nous leur avons demandé leur avis, nous sommes allés « vers eux ». En effet, depuis de nombreuses années, ils n'avaient plus d'interlocuteur au sein du bâtiment. Dans le processus de création de la communauté cette étape a été très importante.

Enfin, elle a pu lever les barrières en termes de méfiance et d'indifférence qui était en place depuis plusieurs mois.



Zoom sur les outils ou les compétences mobilisés :

Organisation d'une réunion d'échange avec les utilisateurs du lieu sur la fermeture du tiers-lieu, avec mise en place d'un planning d'occupation

Rédaction d'un protocole de réouverture : mise en place des règles sanitaires en lien avec la crise COVID (cf. figure 29)

Signalétique et affiche en période COVID (cf. figure 26)

Réaménagement des espaces partagés pour la distanciation sociale

Une période intéressante qui a donné la possibilité de rentrer en contact directement avec les locataires des bureaux individuels du bâtiment et ainsi mieux les connaître, mieux percevoir leurs activités et les besoins au sein du lieu. Une période qui était paradoxalement propice à l'interconnaissance.

Protocole de réouverture de Diniapolis

La **réouverture de Diniapolis est prévue pour le 2 juin**. Les mesures suivantes s'appliqueront à l'ensemble des personnes qui utiliseront les espaces au sein de Diniapolis, locataires et invités.

En préalable, il est demandé :

- De privilégier le télétravail et les RDVs à distance ;
- De respecter l'ensemble des gestes barrières suivants :
 - o Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique ;
 - o Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades ;
 - o Se laver très régulièrement les mains et correctement les recommandations en vigueur ;
 - o Respectez la distanciation physique de 1 mètre minimum.
- De rester chez vous si vous présentez les symptômes du COVID-19 ou de ne pas avoir été en contact avec des personnes présentant ces symptômes.
- De ne pas organiser de réunion en présentiel au sein de Diniapolis (salles de réunion fermées jusqu'au 30 août). Réévaluation possible sur demande et en mesurant la prise de risque collective et individuelle.

Des règles s'appliquent pour les espaces communs :

- A l'arrivée dans le bâtiment (pour toutes personnes entrantes, locataires et invités), il est demandé :
 - o D'utiliser du gel hydroalcoolique à disposition ou de se laver les mains dans le lavabo prévu à cet effet ;
 - o De porter obligatoirement un masque dans les espaces communs ;
 - o De ne pas patienter au sein du bâtiment dans le cas de l'attente d'un RDV ;
 - o De ne pas toucher de surfaces communes (poignets, rambardes, murs etc.) ;
 - o De ne pas utiliser la salle de pause au rez-de-chaussée ;
 - o De limiter l'utilisation du copieur.

Entre 2 vagues, on fait vivre le lieu.

Durant mes 3 années en poste, je me suis attaché à faire vivre le lieu, à tester des formats d'événements, à ouvrir l'espace à différentes manifestations. L'objectif était de répondre aux besoins des usagers ciblés, de faire rencontrer les usagers et capitaliser sur l'utilisation des espaces avant la période de travaux.

Cela est notamment passé par la mise en place d'un programme d'événements (cf. figure 28 ci-dessous) et de rencontres régulières (permanences de partenaires etc.). Plus de 1350 participations lors des événements collectifs et 290 personnes accompagnées lors de RDVs individuels et des permanences de partenaires entre fin 2019 et avril 2022.

FEVRIER							
ANTENNE/LIEU	DATE	HORAIRE	INTERV	INTERV 2	INTERV 3	FORMAT	THEMATIQUE ATELIER
CitésLab Manosque	01-févr	9H30-12H	ADIE	CitésLab		COLL	Micro entreprise
CitésLab Manosque	24 & 25 févr	9H-16H	Fanny GODARD				Business model canvas
Digne	03-févr	9H-11H	ADIE	Pôle emploi		COLL	Je m'informe sur les étapes clés de la création d'entreprise
Digne	15 févr	9H-12H	EGEE			COLL	Je réalise mon prévisionnel spécial micro-entreprise
Digne	24-févr	9H-12H	IAP			INDIV	L'échange avec des experts : comptable, banquier, assureur
Digne	24-févr	9H-12H					Information collective pole emploi délocalisée à La Fabrique
Digne	22-févr	9H-12H	LHACCOUN-DIGNAMIK			COLL+INDI	Digital Start+ : jongler avec les réseaux sociaux : (réseaux sociaux, site
Digne	23-févr	9H-12H	IAP			COLL	matinée de réseautage
Digne	21-févr	12H30-13H30	Juliette BECAUD			COLL	« Activer son bien-être »
Digne	21-févr	9h - 13h	IAP	CMA	OYOPI	COLL	RIS : Gestion financière, administrative et communication
Gap	04-févr	9H-12H	IAP	CCI 05	CCI 05	COLL	Café création du gapençais
Gap visio	07-févr	14H-15H	IAP			COLL	Primo accueil
Gap	11-févr	9H-12H	IAP	CCI 05	CCI 05	COLL	Café création du gapençais
Gap visio	14-févr	14H-15H	IAP			COLL	Primo accueil
Gap	18-févr	9H-12H	IAP			COLL	Google My Business et Facebook
Gap visio	21-févr	14H-15H	IAP		CCI 05	COLL	Primo accueil
Gap	22-févr	14H30 - 16H	IAP			COLL	RDV Experts
Gap visio	28-févr	14H-15H	IAP			COLL	Primo accueil
Manosque	08 févr	9h-12h	R.TARDIEU			COLL	Je réalise mon prévisionnel spécial micro-entreprise
Manosque	21-févr	9h-17h	M.CHABAL			COLL	Je réalise mon étude de marché
Manosque visio	28-févr	9H-12H	Marie-Pierre			COLL	RIS : Gestion financière, administrative et communication

Figure 6 Extrait du tableau de suivi des ateliers collectifs programmés sur 12 mois avec un suivi budgétaire en fonction des financeurs

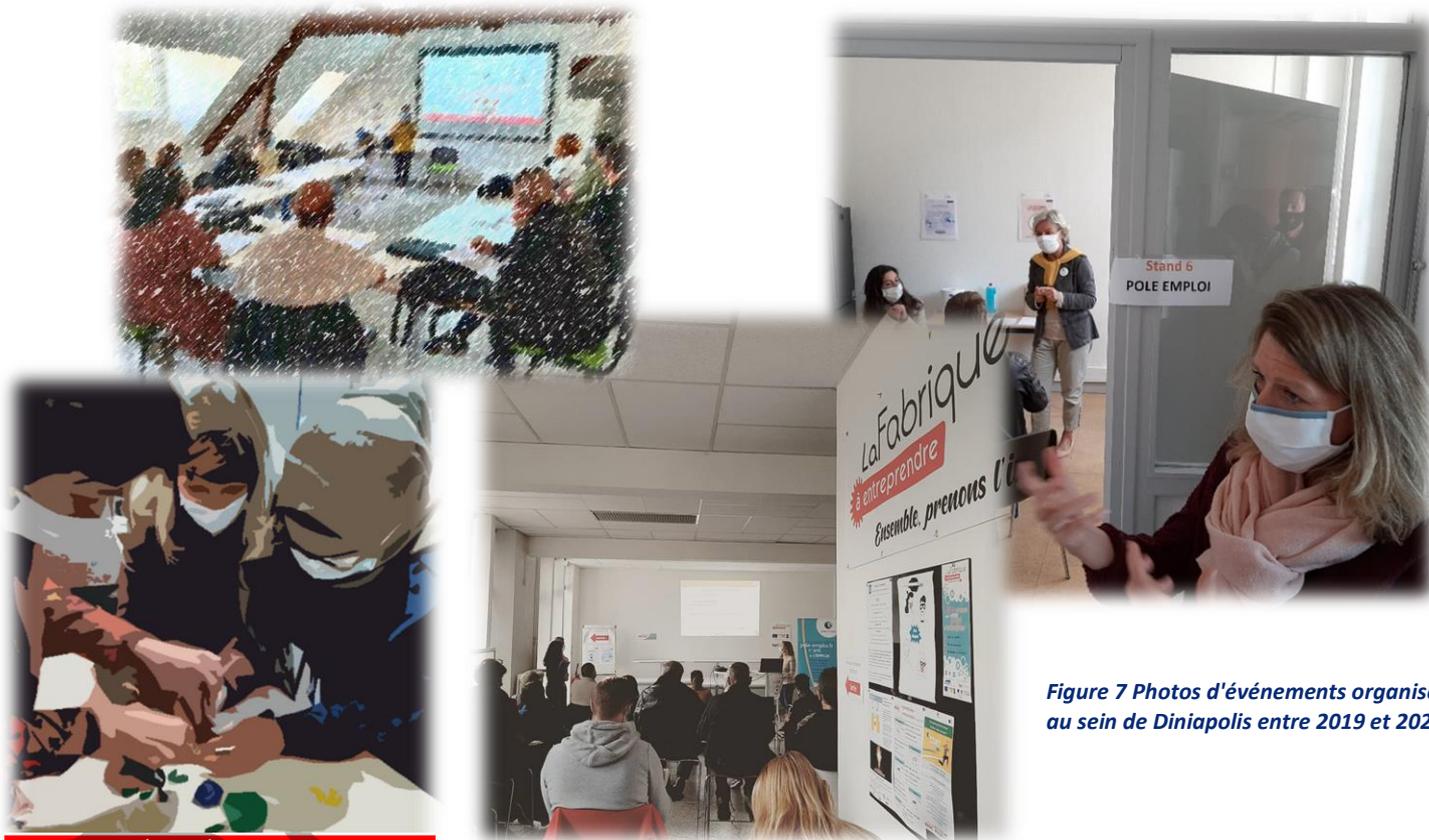


Figure 7 Photos d'événements organisés au sein de Diniapolis entre 2019 et 2022

« Bêta-test cowork' » : expérimenter pour faire communauté ?

Malgré la crise sanitaire et le retard pris sur la mise en travaux de l'espace coworking par la collectivité, nous avons saisi l'opportunité de cette période de « flou » pour lancer la phase expérimentale d'utilisation de l'espace coworking sous le nom de « Bêta-test cowork' ».

Dès le départ, l'objectif fixé était le même que pour le programme d'événements organisés, faire vivre le lieu et identifier les modifications à y apporter avant la période de travaux.

Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du projet réalisé à Arles par nos collègues d'Initiative Pays d'Arles.

Le process était le suivant :

- Signature d'une convention entre le coworker et l'association Initiative avec une première date de fin à 6 mois avant travaux ;
- Remise d'une clé pour l'entrée ;
- Utilisation de l'espace avec en contrepartie leur participation au projet de requalification du lieu en faisant remonter toutes les idées et améliorations potentielles ;

Toutefois, en amont, je me suis assuré d'encadrer cette phase de test et d'expérimentations auprès de la collectivité, propriétaire du bâtiment. Après divers échanges et la validation de la convention par leur service, nous avons lancé cette phase de test à l'été 2020.

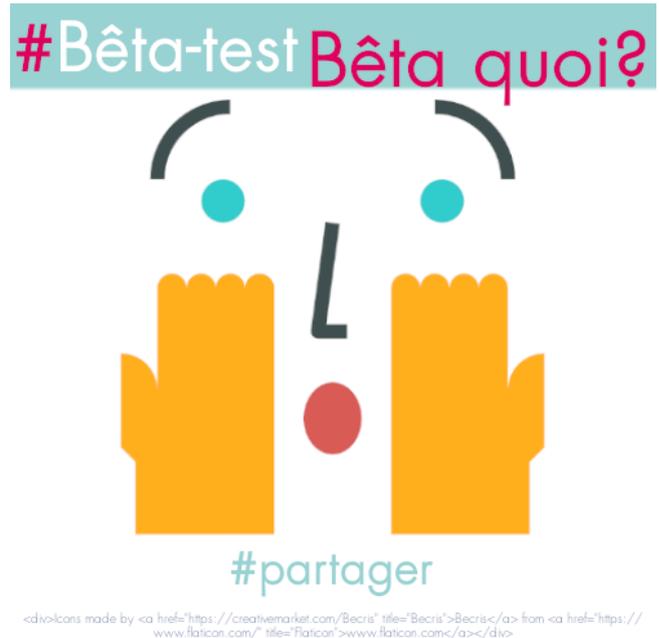


Figure 8 Support de communication sur les réseaux sociaux de la phase de bêta-test cowork' en 2020

En effet, l'association Initiative s'est raccrochée à la délibération de la collectivité qui octroyait la subvention et qui autorisait également à utiliser l'espace Diniapolis afin de déployer le projet de Fabrique à Entreprendre dans lequel l'action Bêta-test était rattachée.

Par ailleurs, pour faire le lien avec l'association Initiative et le bêta-testeur coworker, nous avons mis en place une adhésion annuelle à hauteur de 50€ pour les particuliers et 200€ pour les structures immatriculées : associations, entreprises etc. Il s'agit des adhésions classiques de l'association.

Ces adhésions permettaient également d'abonder le budget du projet de quelques centaines d'euros.

Les utilisateurs « passager » n'étaient pas soumis à cela. Ils pouvaient utiliser l'espace et nous proposer leurs retours également.

L'implication des bêta-testeurs a été très importante dans la réflexion autour de la requalification de l'espace coworking et bien plus concernant la création d'une communauté de coworkers.

Au-delà des retours quotidiens et que j'ai compilé au fur et à mesure afin d'établir le cahier des charges du futur espace, j'ai organisé avec les services de la collectivité 3 réunions de co-construction entre fin 2020 et début 2022.



Figure 9 Réunion de co-construction du 23 oct. 2020 avec les coworkers et locataires du bâtiment.

- Oct. 2020 - Réunion d'échanges autour du futur espace. Ce qui en ressort : l'ambiance, le mobilier à retrouver, la praticité du lieu, les divers espaces etc.

Sur cette base expérimentale, l'étude de positionnement de Diniapolis, les diverses visites et mon appropriation des tiers-lieux, je réalise la première version du cahier des charges des besoins du futur lieu.

Ce dernier est soumis aux services de l'agglomération. Il s'agit d'un livrable crucial pour la mise en travaux du lieu. Pour donner suite à cela, une nouvelle dynamique autour des travaux s'enclenche avec les services de l'agglomération à la suite d'une réunion préparatoire en août 2021.

La collectivité, sur mon conseil, mobilise une personne ressource et qualifiée dans la requalification des espaces partagés afin de travailler sur 3 scénarios de réaménagement du rez-de-chaussée de Diniapolis.

] Les attentes et la philosophie du nouveau lieu
[4 espaces à retravailler : les grands ensembles]

Zone 1 : Coworking/événementiel/espace de travail « éphémère »
Zone 2 : Accueil du bâtiment et cuisine
Zone 3 : Bureau fermé et salle de réunion RDC
Zone 4 : Sanitaires et zone stockage produits ménagers

Zone 1 : Coworking/événementiel/espace de travail « éphémère » :
Cette zone représente plus de 150m2, elle doit pouvoir accueillir des coworkers fixes et de passage ainsi que des événements ouverts qui occupe l'ensemble de l'espace.

Cf. annexe 1 : photos qui représentent la philosophie de l'espace

L'espace doit :

- devenir chaleureux : Cela passe par l'utilisation de certaines matières comme le bois, le végétale, le tissu et de couleurs chaudes, la réalisation de plafonniers ...

Figure 3 Extrait du livrable : Cahier des charges des besoins : travaux Diniapolis - déc. 2020

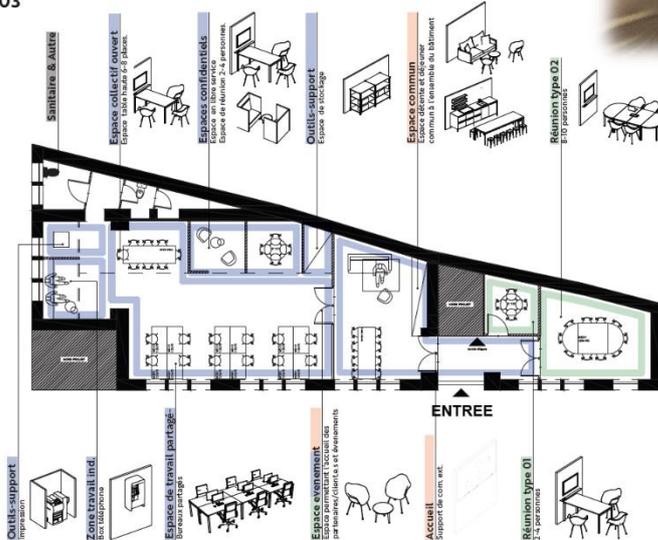
- Oct. 2021 – Présentation des scénarios et échange autour de ces derniers avec les coworkers et les locataires du lieu.

Un retour est fait auprès du consultant, une version B est réalisée et le groupe de travail part sur le scénario 3 (cf figure 28 ci-dessous).



Figure 10 Réunion technique

SCENARIO 03



Smak-Studio | l.chalnot@smak-studio.fr | 06.16.26.51.94

21.06_PAA_AUDIT_LIVRABLE SCENARIO_INDICE B_22.10.2021 | 20/23

Figure 4 Extrait de l'audit scénario Diniapolis Travaux - 22 10 2022 - Franck CHALNOT

Je participe à diverses réunions techniques (cf. figure 34 ci-contre) avec les services de la collectivité afin de garantir la philosophie du projet voulue par les locataires et les bêta-testeurs coworkers. A la suite, les services de l'agglomération sollicitent plusieurs devis d'architectes / décoratrices afin de réaliser un projet abouti jusqu'à la liste shopping du mobilier à acheter. Une première réunion technique avec les décoratrices est organisée en janvier 2022.

- Mars 2022 – Une présentation du projet est proposée aux coworkers et locataires afin de faire les dernières modifications avant les travaux et l'achat du mobilier.

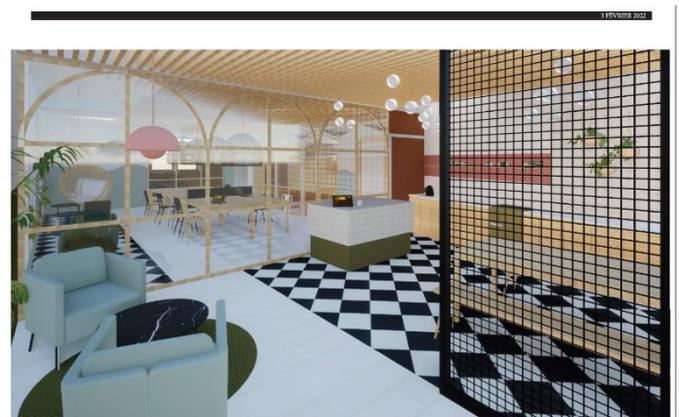


Figure 11 Extrait du dossier de présentation du projet par les décoratrices - mars 2022

Les travaux sont lancés en avril 2022 par les services de la collectivité auprès des artisans locaux lors d'une première réunion de chantier.

Ils se termineront en juin 2022 pour la majorité, le mobilier arrivera en juillet 2022 et la cuisine fonctionnelle en septembre 2022.

Inauguration du nouvel espace en octobre 2022 en présence des élu(e)s locaux et de toutes les parties prenantes du projet.



Figure 12 Diverses photos du lieu durant les travaux jusqu'à l'inauguration - photos personnelles ou prêtées



Zoom sur les outils ou les compétences mobilisés :

Identifier les ressources à mobiliser au moment venu : exemple avec l'architecte spécialiste des espaces partagés.

Animation de groupes de travail pour la co-construction du cahier des charges et l'implication des usagers du lieu dans le futur espace.

Coordination et interface entre la collectivité, les consultants et les usagers du lieu à divers moments, en amont des travaux et durant la période de ceux-ci.



Nous avons mis en œuvre toutes ces actions afin d'apporter du concret au projet, d'embarquer petit à petit, action après action, montrer et donner à voir ce que peut être le tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat Diniapolis dans le cadre du projet Fabrique à Entreprendre.

L'idée était de passer par le faire et « l'expériment'action » pour penser chemin faisant. Cette période particulière entre la crise sanitaire et les réélections municipales a été finalement propice à cela. Le projet a été un véritable « bac à sable » d'actions révélatrices de transformations.



Les prochains épisodes « retour sur... valoriser le chemin parcouru » seront consacrés à la structuration d'un projet de tiers-lieu, de 🐾 à cinq pattes à pilote de tiers-lieu, le portage et le financement hybride, tiers-lieu *or not* tiers-lieu ? ...

Pour aller + loin, n'hésitez pas à me contacter sur mon profil LinkedIn Charlie DIVRY : <https://www.linkedin.com/in/charlie-divry-31919a64>